



«Synchronies invisibles»

projet estampe 2019/2020 – échanges France/Brésil

Projet culturel d'échange artistique entre des artistes français et brésiliens travaillant sur l'estampe

Commissaires:

Lurdi Blauth – artiste visuel, professeur de l'Université Feevale

<https://www.feevale.br>

Ana Sartori – artiste visuel et membre du conseil d'administration de Graver

Maintenant

<https://www.gravermaintenant.com>

Le projet « **Synchronies invisibles** », se propose de favoriser la création d'images nouvelles: un fragment d'une œuvre de chaque artiste sera utilisé comme point de départ pour chaque artiste de l'autre pays; il n'est pas nécessaire que les artistes en question se connaissent.

Cette proposition permettra aux participants d'oeuvrer dans un cadre inattendu :

la dislocation d'un élément créera une dynamique comparable à celle du jeu d'échecs où le mouvement d'une pièce modifie la partie, tout en conservant la visibilité de l'ensemble.

D'expérience nous voyons dans notre quotidien coexister simultanément, une multitude d'images en constante mutation et que dans cette perspective la moindre altération modifie le système et crée des nouvelles donnes.

Quelques questions se posent néanmoins :

- le fragment d'une image peut-il créer une sorte de synchronie avec l'autre ?
- cette nouvelle image peut-elle encore révéler une correspondance visuelle ?
- dans quelle mesure le « process » pourrait-il avoir une répercussion et provoquer des changements dans le parcours créatif de l'autre ?

Ces questions induisent à penser que l'art offre la possibilité de dépasser les limites de la création, de faire correspondre des supposées frontières.

Objectifs:

- Réaliser des travaux communs pour la création de 30 gravures originales, dans le but de favoriser un échange entre artistes brésiliens et français qui travaillent sur la recherche dans les différents langages de l'estampe.
- Produire de nouvelles œuvres à partir de cet échange: en partant d'un fragment d'un tirage original (10 x 10 cm) extrait d'une œuvre de chacun des artistes dans les deux pays.
- Montrer le travail par le biais d'expositions en France et au Brésil.

Proposition:

- Seront sélectionnés quinze artistes brésiliens résidant dans l'état de Rio Grande du Sud (Brésil) sous la responsabilité de Lurdi Blauth (Université Feevale) et quinze artistes français de l'association Graver Maintenant sous la responsabilité d'Ana Sartori.
- Chaque artiste participant recevra un fragment original du travail d'un autre artiste et à partir de ce fragment créera une nouvelle estampe;
- Les commissaires distribueront ces pièces en fonction du travail personnel des artistes ;
- L'interprétation est libre. Cette nouvelle oeuvre créée par chaque participant combinerà au minimum deux techniques d'impression, traditionnelles et/ou contemporaines.
- Toutes les techniques seront acceptées, taille d'épargne, taille douce, lithographie, sérigraphie, gravure numérique, etc.
Taille maximale de la nouvelle estampe: 50x65cm
Grammage minimum du papier: 250g
Nombre de tirages à envoyer:
 - au Brésil : deux tirages, un pour chacune des deux expositions qui auront lieu dans deux villes (Novo Hamburgo et Porto Alegre) ;
 - en France : trois tirages, deux pour l'exposition à la Fondation Taylor et une pour la vente ;
- Expositions : chaque artiste, en plus de cette nouvelle gravure, devra envoyer l'œuvre originale (dont est extrait le morceau de 10cm x 10cm), d'une dimension maximale de 50x65cm;
- Exposition Brésil/France: seront constituées de 30 gravures (réalisées à partir de l'image de l'autre artiste) et 30 gravures (l'œuvre originale d'où provient le fragment), soit 60 gravures (30 de chaque pays).

Envoi des oeuvres:

- Chaque artiste est responsable de l'envoi de ses œuvres dans les deux pays. Elles devront être protégées et emballées convenablement (mention sans valeur commerciale). L'assurance des œuvres pour les artistes français lors des expositions en France et au Brésil sont à la charge de l'association Graver Maintenant. Les artistes brésiliens sont responsables de l'assurance des leurs œuvres.
- Ni les commissaires ni les deux organismes de soutien ne seront tenus pour responsables en cas de perte du courrier, et dans ce cas, les artistes devront envoyer des épreuves supplémentaires à l'adresse indiquée pour chaque pays;

Textes :

- Chaque artiste devra présenter un texte sur le processus créatif du travail effectué, en vue d'une éventuelle publication (catalogue ou autre). Ce texte comprendra une description de l'expérience du travail ; notes, croquis, études techniques, etc, du passage de l'idée initiale à sa réalisation finale (thème et forme de l'œuvre).

Le texte sera sur une feuille A4 recto verso maximum.

- Chaque artiste devra également envoyer un bref curriculum (jusqu'à 8 lignes); un (bref) texte court sur son thème artistique/sa démarche, (jusqu'à 20 lignes) deux ou trois photos d'autres gravures antérieures, y compris une photo de la gravure originale (fragment de 10 x 10cm) et ses coordonnées complètes.

Ces informations, imprimées sur une feuille recto-verso A4 qui seront mises à disposition du public lors des expositions (au Brésil et en France). Ce matériel sera aussi utilisé pour le communiqué et/ou dossier de presse.

- Tous les artistes devront fournir une photo de l'œuvre produite, en bonne résolution 300dpi, taille 20cm de côté.

- Chaque artiste devra envoyer 3 gravures à chaque pays: deux épreuves de la gravure résultant de l'échange et 1 épreuve de l'oeuvre originale d'où provient le fragment de 10 x 10cm;

- Deux exemplaires deviendront propriété de l'Université Feevale (Brésil) et de Graver Maintenant (France), ce qui permettra sa présentation dans d'autres expositions ;

- Les deux institutions seront entièrement responsables de leurs expositions ;

- Un catalogue ou autre publication sera réalisé pour la présentation de la première exposition dans chaque pays;

- Les envois par la poste comporteront obligatoirement la mention: "sans valeur commerciale".

- Retour de l'œuvre originale: l'artiste voulant récupérer l'œuvre originale (origine du fragment de 10cm x 10cm), devra régler les frais de réexpédition par courrier le cas contraire l'oeuvre deviendra propriété des collections respectives des organismes de soutien.

- Les frais d'envoi au Brésil des œuvres des artistes français seront pris en charge par l'association Graver Maintenant.

- La participation pour les artistes français s'élève à 50 euros, les chèques sont à envoyer à:

Adresses d'expédition:

En France : Ana Sartori – 31 rue Etienne Dolet – 94800 – Villejuif – France
(Association Graver Maintenant)

Au Brésil : Université Feevale: Pinacothèque Feevale, Rua Dr. Mauricio Cardoso, 510 cep. 93510-250 -Novo Hamburgo, Rio Grande do Sul, Brésil

Calendrier

- Appel à participation envoyée aux artistes: [avant la mi-octobre 2018](#)
- Date limite d'acceptation de la part des artistes: au plus tard, le [20 octobre 2018](#)
- Début de l'envoi des fragments de « 10 x 10cm »: de la France au Brésil et du Brésil à la France: 15 novembre 2018
- Envoi des œuvres des artistes brésiliens en France: date limite le 30 mai 2019
- Envoi des œuvres des artistes français au Brésil: date limite le 30 mai 2019

Expositions :

Brésil :

Octobre 2019 – Pinacothèque Feevale, Rua Dr. Mauricio Cardoso, 510 cep. 93510-250 –Novo Hamburgo, Rio Grande du Sud, Brésil et Pinacothèque UFRGS - Porto Alegre – Rio Grande du Sud - Brésil

France :

Septembre 2019 - Fondation Taylor, 1 rue de la Bruyère – 75009 - Paris- France

Envoi des œuvres :

France : mai 2019 – Ana Sartori – 31 rue Etienne Dolet – 94800 – Villejuif – France (Association Graver Maintenant)

Brésil : mai 2019 - A/C Alexandra Eckert - Pinacothèque Feevale, Rua Dr. Mauricio Cardoso, 510 cep. 93510-250 –Novo Hamburgo, Rio Grande du Sud, Brésil

Observation:

Pour l'exposition à la Fondation Taylor à Paris il est demandé à chaque artiste (brésilien et français) deux tirages d'une petite gravure (taille du papier 25x20cm), thème libre, représentatives du travail de l'artiste, toutes techniques acceptées.

Le bénéfice des ventes reviendra intégralement aux artistes.

[Seul adresse d'envoi de votre réponse à l'appel à participation :](#)

[**synchronies@gravermaintenant.com**](mailto:synchronies@gravermaintenant.com)



Association Graver Maintenant

Association loi 1901 créée en 1986.

Le conseil d'administration :

Président : Dominique Aliadière

Vice-président : Joëlle Dumont

Trésorière : Dominique Moindraut

Secrétaire : Michèle Atman

Membres du conseil : Christophe Annoot, Rosa Burdeos, Claude Bureau, Sophie Domont, Éric Fourmestiaux, Christine Gendre-Bergère et Ana Sartori.

Depuis 1986...

Une association d'artistes et d'amateurs engagés dans le domaine de la gravure et de l'estampe, confirmés dans leurs techniques, désireux d'évoluer dans le monde contemporain et de faire connaître l'estampe dans toutes ses expressions.

Mais aussi, de jeunes créateurs plasticiens passionnés découvrant le monde de l'estampe et cherchant un groupe leur permettant de découvrir, de s'affirmer et de montrer leur travail.

Des expositions permettant aux sociétaires de montrer leurs travaux mais aussi d'inviter des artistes qu'ils désirent promouvoir.

Des expositions à thème ouvertes à tous, sociétaires, étudiants, particuliers, intéressés par le thème proposé. Ces expositions permettent également d'inviter des ateliers que nous désirons montrer, des groupes pratiquant certaines techniques ou mobilisés par certaines réalisations spécifiques à l'estampe.

Les manifestations de l'association sont dotées de prix, matériel, papier, abonnement et autre, offerts par nos parrains. Ces prix sont décernés par des jurys qualifiés, membres de la profession, d'institutions, d'anciens lauréats.

S'ouvrir à l'art vivant et à la pratique de l'estampe contemporaine, traditionnelle, moins traditionnelle ou nouvelle par d'autres manifestations, expositions dans des lieux décentralisés ou actions initiées par nos sociétaires et organisées par eux ou répondant à des propositions extérieures.

Éviter le sectarisme et le repli sur soi par des réalisations de groupe permettant aux artistes de transmettre leur pratique mais aussi de découvrir d'autres techniques. Montrer ces réalisations lors d'expositions spécifiques.

Accueillir de nouveaux sociétaires sans sélection mais par un parrainage responsable de deux sociétaires.

Faire connaître l'association, faire connaître l'estampe, débattre et éditer nos réflexions polémiques en faisant vivre notre site Internet.

Établir des relations de partenariat avec d'autres associations, groupements d'artistes, institutions, etc .

Graver Maintenant SIRET : 439 127 655 00017

<https://spip.gravermaintenant.com>